

Dr Jean ABECASSIS

L'AUTRE SENS PROFOND DES DIX PLAIES D'EGYPTE

Nous connaissons les commentaires classiques des dix plaies qui, pour la plupart, s'inspirent en reprise du *Targoum Onquelos*, et qui axent leur explication comme n'étant qu'une sanction de l'Egypte consécutive aux souffrances préalables infligées au peuple hébreu (Traité Berakh'ot 9b). Pour autant, je me permets de vous livrer ici un éclairage différent et qui s'additionne au sens traditionnel de ce récit en toute complémentarité.

I - PREAMBULE

A) Pour ce faire, resituons d'abord le contexte du récit et relisons le verset de l'Exode 3, 13 où, Moïse, en son premier contact devant le buisson ardent, interroge alors en toute perplexité Dieu sur quel est Son « *CHEM* », (son NOM) c'est à dire quel est le sens de Sa re-NOM-ée , et l'essence de ce qu'IL est, voire de ses attributs, en un mot, Moïse s'interroge sur l'approche de ce nouveau Divin qui l'a abordé « *de l'intime à l'intime* » (*panim lépanim*) et dont il doit en informer le peuple hébreu. (NB: notons qu'il n'y voit aucun ange en ce buisson - Voir là-dessus l'article ajlt.com/culture/etudes 27.12.2012 *Aucun ange ne prend le chemin buissonnier*) Et Dieu lui répond alors littéralement par ce célèbre dire : « *éh'ié acher éh'ié* » ce que traduit par défaut le rabbinat par la périphrase « *Je suis l'Etre invariable* ». Or cette paraphrase est étrangère à la vraie littéralité du texte et par là même, obscurcit une part de sa compréhension. Car la traduction exacte en est très précisément : « *Je serai Celui qui serai* ». Autrement dit, Dieu demande à Moïse de patienter et d'attendre pour savoir en temps utile Qui IL est vraiment et comment IL se manifestera dans un futur proche.

B) Relevons qu'avant même ces dix plaies, ne se livrant que par vagues successives et bien protégées, Dieu se définira négativement à Moïse, en lui expliquant d'abord ce qu'il n'est pas (dans Exode 6,3) et qu'il lui faut savoir que ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob n'avaient eu vent du vrai concept de ce Divin « tétragramme », Dieu ne s'étant pas fait connaître à eux sous sa vraie essence, qu'ils méconnaissaient « *Ouchmi hachem lo nodah'ti lahém* » Ce qui peut se traduire de deux façons :
1°) soit par : « Je ne leur ai pas fait connaître Mon Nom »
2°) soit par : « Ils n'ont pas su connaître Mon Nom » (*voir ajlt.com/culture/etudes 19 mars 2014 - Patriarches d'avant Moïse, mythes et réalités*) Ce qui sera d'ailleurs confirmé, par la suite, tant par les lois qui seront édictées pour ne plus agir comme eux (par exemple : le 10ème commandement suite à l'épisode de Dina et l'exaction de Siméon et Lévi - Genèse Ch 34) ou autant par les malédictions finales se rapportant à la Genèse(Par exemple sur le lien d'Abraham avec Sarah dans Deutéronome 27:22 voir notre article AJLT sur « les liaisons interdites » 4 avril 2011)

C) Enfin, pour mieux comprendre ce qui va suivre, il faut nous replonger dans cette civilisation égyptienne de l'époque. Sur ce point, j'ai beaucoup appris d'une remarquable exposition au Grand Palais « *Les trésors engloutis d'Alexandrie* » laquelle, grâce à l'archéologie sous-marine de récupération d'objets de la vie courante, avait bien montré en détails combien le moindre des petits gestes quotidiens des égyptiens d'époque, et le moindre de leurs objets était chacun corrélé à la protection spécifique d'animaux - dieux dont chacun dictait « au millimètre » et en carcan psychologique, leur rythme de vie, et ce, depuis leur lever jusqu'à leur coucher.

D'aucuns diront qu'il n'y a là rien de bien nouveau sous le soleil ,car ce n'était , somme toute et sous une autre forme, que l'équivalent de la mythologie idolâtre gréco-romaine similaire de croyance en des «demi-dieux et assimilés» mais en simple variante, ou que sont maintenant, en leur toute stricte équivalence et simple transposition intégrale dans la civilisation occidentale, la croyance idolâtre aux « saint patrons », auxquels sont dévolus des cultes, chaque patron étant le substitut rapporté d'un demi-dieu romain ayant eu la même fonction, ou la croyance idolâtre chrétienne aux anges et esprits occultes , croyance reprise à leur compte tout autant idolâtre par bien des rabbins du Talmud. (*Pour tous extraits des nombreux paganismes talmudiques référencés, voir ajlt.com, bandeau culture, rubrique études année 2012 Monothéisme du décalogue et judéo-idolâtries postérieures M.d.j.p. 20 juin 2012 pages 31 et suiv.*)

II - VENONS EN MAINTENANT AUX DIX PLAIES EN ELLES - MÊMES

En cet autre éclairage, les dix plaies visent d'abord à démontrer que les dieux égyptiens ne sont que fantoches. Seul l'Éternel d'une unicité et abstraction absolue est le seul et unique possesseur et maître exclusif de cet univers et donc ces plaies ont aussi comme but de faire la démonstration de la supériorité absolue de l'Éternel seul existant sur les croyances d'époque de facticité et de vanité. Sont ainsi décrédibilisés :



1°) le dieu soleil

Ce prétendu dieu soleil est vaincu par la plaie de l'obscurité (« *il y eut d'épaisses ténèbres durant trois jours* » Exode 10, 21-29), Par là même, la Torah nous prépare à.... La suite de La Torah elle - même. Nous pourrions ainsi lire avec plus d'attention dans le décalogue (Exode 20, 4) « Vous ne vous ferez aucune représentation matérielle « fessel » ni de représentation intellectuelle « tmouna » qui vient de la même racine que *Amen*, ou *Emouna*, c'est à dire le support de croyance abstraite, la superstition de tout ce qui est dans les cieux *Ba chamayim* (*Ibidem*). Cette dialectique extensive précède la règle déduite par Hillel l'ancien « *Miprat li klal* » : partir d'un exemple précis pour créer ensuite une règle générale. Donc, à partir du soleil vaincu par les ténèbres, on aboutit à « tout ce qui est dans les cieux ».

Est-ce à dire que la croyance au pouvoir des objets célestes a disparu depuis ? Il n'en est rien. Ainsi dans le verset du psaume repris dans le sidour (Ps.121, 6) « *De jour le soleil ne t'atteindra pas, ni la lune pendant la nuit* ». Tout autant, dans les chapitres idolâtres du talmud, les astres ont des pouvoirs propres et parallèles (Monothéisme du décalogue et judéo-idolâtries postérieures M.d.j.p. 20 juin 2012 pages 56 et suiv). Et de nos jours, la superstition contemporaine des signes célestes du zodiaque empruntée aux mésopotamiens et aux grecs, a la vie dure (ainsi, au risque de chagriner certains, « *Mazal tov* » signifie « *bon zodiaque* », donc, stricto sensu, c'est un « *él* » un « *éloa* » au sens premier du rouleau, c'est à dire une croyance surnaturelle fallacieuse qui enfreint le libellé du décalogue et dont le texte en interdit plus loin jusqu'à la valorisation (Exode 23, 13) Moïse nous rappelle cette mise en garde dans son cantique *Haazinou* de sombre et noir augure « *Dieu lui seul nous dirige et aucune force surnaturelle (« él ») ne le seconde* » (Deutéronome 32, 12).

2°) le dieu Nil

Ce dieu de l'eau, est tout autant vaincu symboliquement par le sang. (*Le Nil devint infect et les égyptiens ne purent boire de ses eaux* Exode 7, 14-25) Ce pouvoir sur l'eau avait déjà été démontré dans le déluge, puis le sera avec la séparation des eaux de la mer rouge ou du Jourdain Cela nous prépare de fait à ce qui sera inscrit dans le décalogue (Exode 20, 4) « *Vous ne vous ferez aucune représentation matérielle ni de représentation intellectuelle de tout ce qui est dans les eaux.* (« *ba mayim* »)

Toutes les autres plaies qui suivront nous préparent à ce qui sera inscrit dans le même décalogue (Exode 20, 4) « *Vous ne vous ferez aucune représentation matérielle ni de représentation intellectuelle de tout ce qui est ici-bas sur la terre* « *mi takh'at la - arets* ».

3°) le contrôle des phénomènes naturels (La grêle Exode 9, 13-35)

4°) le dieu Pharaon

Par la mort du premier né de Pharaon, déjà dieu égyptien au même titre que son père en exercice

5°) les dieux du bestiaire

Nous avons vu plus haut leur toute importance d'époque. C'est bien pourquoi les plaies vont frapper symboliquement toutes les tailles d'animaux, depuis la plus petite bête alors connue (la vermine, Exode 8, 16-29) en passant par le format supérieur (les taons (?) malfaisants Exode 8, 20-28) puis encore plus gros (les sauterelles (Exode 10, 12-20) puis de taille supérieure (les grenouilles (Exode 8, 1-10) et enfin pour aboutir à la taille animale XXL (la mort des troupeaux Exode 9, 1-7)). A ce sujet, les deux groupes d'animaux les plus sacrés étaient les bovins et les ovins. (Memphis, Louksor). Tout le rite sacrificiel qui suivra avec l'autel près l'Arche, en sacrifices de bovins et d'ovins n'aura comme seule finalité que de désacraliser, dans l'esprit du peuple égyptien-hébreu sorti d'Egypte, tout concept longuement ancré de leur divinité. En sacrifiant l'agneau, tous les adeptes de Moïse furent épargnés pour n'avoir pas considéré les ovidés comme des dieux ni admis leur sang comme un prétendu vecteur de forces occultes en démons). Rechute avec le veau d'or.

Par la suite, (dans Josué 22, 26,) le peuple aura compris le caractère conjoncturel et obsolète de ces sacrifices comme n'étant plus ni nécessaires ni suffisants pour rendre hommage à l'Eternel « *Agissons pour ce qui est en nous-même et non pour offrir un holocauste ou toute autre forme de sacrifice* » ou tout autant dans Isaïe (Ch1, 11) ce prédicateur ramène les sacrifices, à leur sens premier mais estimé obsolète car « *Dieu n'en veut point* » .

Or comme le culte des égyptiens a été à l'origine des sacrifices depuis le temps inaugural d'Aaron, Isaïe ajoute même que les égyptiens finiront, de par eux-mêmes, à occire leurs dieux animaux, et à n'honorer *in fine* que le seul concept de l'Eternel (Isaïe 19,21).

6°) enfin les dieux « immatériels »

Mais par-delà même la non déité animale ou humaine pharaonique, il fallait démontrer qu'étaient tout autant sous le contrôle Divin , « **les forces immatérielles** », telle la maladie (éruptions pustuleuses Exode 9, 8-12), la mort (plaie des premiers nés même non pharaoniques) , ou la vie (hébreux épargnés pour n'avoir pas considéré les ovidés comme des dieux ni admis leur sang ou leur graisse (agneau rôti et graisse brûlée) comme un prétendu support de forces occultes et de démons)

III - EN CONCLUSION

Comme nous le rappelle le récit de la Haggada du séder, n'allez pas croire que la survenue de ces plaies n'ait été le fait d'aucun quelconque intermédiaire, d'aucun inexistant messenger, d'aucun inexistant ange *Ani Adonai, Ani ou vé lo akh'er* « *C'est Moi l'Éternel, c'est Moi seul qui le suis, et il n'existe nulle autre force* »

Ce thème d'exclusivité perdurera jusque dans la fin du rouleau dans Haazinou (Deutéronome 32) «*JE suis Celui seul qui ai pouvoir de vie et de mort. Ainsi JE broie tout comme JE guéris Car j'étends mon pouvoir jusqu'aux infinies nébuleuses célestes* ».

Ce récit, comme bien d'autres antérieurs, nous prépare à la Loi du Sinaï, et, en l'occurrence, plus particulièrement au futur décalogue

Bonne fête de Pessah à tous